

Notre-Dame de Ravaud, fondation de l'ordre de Grandmont more

by [Martine Larigauderie-Beijeaud](#)

19

 [Download](#)
1Ravaud.pdf

198 KB

Notre-Dame de Ravaud, fondation de l'ordre de Grandmont

Martine Larigauderie-Beijeaud

Photos et plans sur ce site, cette page et suivantes

http://limousin-grandmont.com/cariboo1/crbst_21.html

Ravaud est situé commune d'Aussac-Vadalle, canton de Saint-Amand-de-Boixe, dans le diocèse d'Angoulême.

Le site

Le site est dans une vallée, à une altitude de 100 mètres, au pied d'un plateau où poussent les céréales et la vigne. Le ruisseau, qui alimentait un étang et plus loin un moulin, se perd avant de rejoindre la Tardoire¹. La *chausiaita*, voie romaine de Limoges à Saintes passe en limite de paroisse. C'est une zone de défrichements ancienne dans la forêt de la Boixe². Une vue d'avion confirme cette impression. Ce territoire du comte d'Angoulême est riche en fondations religieuses : la grande abbaye bénédictine de Saint-Amant et ses dépendances comme la Macarine, les Templiers au Temple. Les Cisterciens ne réussissent pas leur implantation à Cellettes³. Les chemins sauniers qui se dirigent vers le Limousin passent près des *celles* grandmontaines de Gandory et de Ravaud⁴.

Que voit-on sur place ?

Le long du « du chemin de la Fontaine de Ravaud à Aussac », il ne reste que peu de vestiges. On trouve le bâtiment dit parfois de l'hôtellerie et quelques assises du pignon ouest de l'église ; les deux étaient montés en grand appareil. La portion de fenêtre ébrasée, aux claveaux réguliers, laisse deviner le départ de l'arc en plein cintre. Le cloître est au nord. La façade est du bâtiment est fortement remaniée. Elle porte encore quelques corbeaux qui soutenaient la galerie du cloître. A l'intérieur, contre terrain, deux belles portes médiévales subsistent. La première ouvrait vers l'ouest. Elle se situe à 2,20 m du prolongement du mur nord de l'église. Voûtée en plein cintre, elle mesure 1,04 x 1,80 m. La partie sous la route est ornée d'une voussure en quart de rond. Les pieds-droits sont taillés en pierres soigneusement appareillées⁵. Malheureusement le remblai moderne, haut d'un étage, empêche de la voir. Il reste par ailleurs, parmi la reconstruction, une partie seulement du parement tant intérieur qu'extérieur. Le parement médiéval est reconnaissable à la qualité de la stéréotomie. Avant les travaux sur le mur est, on pouvait deviner dans le mur de cette aile ouest, l'arc d'une fenêtre à l'étage, mais le mur est trop remanié pour avoir des certitudes sur les ouvertures. Une niche voûtée a été partiellement détruite dans le large couloir qui existait à l'extrémité nord de ce bâtiment⁶. On y devine l'arc d'une grande porte que les anciens ont vu fermée avec des vantaux en bois. Une niche y a été aménagée. Elle a longtemps abrité un chapiteau tout simple.

¹ Phénomène fréquent en zone karstique.

² A. DEBORD, *La société laïque dans les pays de la Charente*, Xe-XII^e s. Paris, 1984, p. 342. J. NANGLARD, *Pouillé Historique du diocèse d'Angoulême*, Angoulême, 1894, t. I, 1900, t. III.

³ « Cartulaire de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe », A. Debord, éditeur, *Société archéologique et historique de la Charente*, (désormais *S.A.H.C.*) p. 286-7, n° 320, Clairvaux cède ses biens à Saint-Amant.

⁴ Gandory, commune de Cherves, canton de Cognac. M. LARIGAUDERIE-BEIJEAUD, « Les fondations de l'ordre de Grandmont en Charente », *Bulletin S.A.H.C.*, 2005, p. 41-56.

⁵ Cette porte est de même facture que la porte des moines de Fontcreuse (16).

⁶ L'extrémité du couloir donnait sur une cave au sol en terre battue. Les témoignages mentionnent aussi une grange. Je remercie madame Giraudieu pour ses précieux témoignages et pour la communication de documents.

La deuxième porte regarde vers le sud; elle donnait accès à cet espace situé entre le mur ouest de l'église et le « bâtiment des hôtes ». Un cellier a été construit à cet emplacement⁷. De facture assez peu soignée, sa voûte masque la porte, qui est donc antérieure. En plein cintre, cette dernière mesure 1,34 x 2,20 m. Le pied-droit ouest, construit en moellons réguliers, est particulièrement bien conservé. Il jointe l'assise d'un mur qui est dans l'axe de celui du bâtiment adjacent. Cette disposition, assez inhabituelle, est citée en 1810 : « un petit bâtiment servant d'écurie placé sur une cave, appartenant à Jacques Rouffay, comme provenant du prieuré⁸ ». Le remblaiement est donc largement antérieur à cette date.

Un bâtiment d'origine médiévale se trouve maintenant séparé du précédent par la route actuelle. Les travaux d'adduction d'eau ont recoupé des fondations. Des canalisations en poterie ont alors été bouleversées⁹. Le cellier de construction soignée qui se trouve au sous-sol a été modifié. Il présente une petite fenêtre, et une deuxième plus grande, les deux ébrasées vers

plées supportent un double chapiteau à rangées de boules¹⁴. Un fragment de pierre tombale rappelle les inhumations dans l'église ou le cimetière de Ravaud jusqu'au XVII^e siècle¹⁵. Les habitants pensent que les bâtiments sont construits en pierre de Cellettes.

Un procès-verbal de 1675 présente un état des bâtiments¹⁶. Un laboureur, boucher, prend possession des lieux. Il n'est jamais question du bâtiment du chapitre ni de celui du réfectoire, déjà disparu. La cuisine n'a plus de plancher et sa cheminée est à terre. C'est de là que les visiteurs gagnent l'étage où les deux pièces sont en mauvais état, sans huisserie aux fenêtres. Depuis ces « chambres », le notaire descend dans le treuil, où se trouvent deux cuivres. D'ici, il rentre dans l'église où il constate la présence des ornements puis il sort dans une cour où semble prendre un bout de corde pour la cloche¹⁷.

Le sieur de l'Estang a remis la clef pour la visite. C'est sans doute une indication de l'absence du prieur. La conventualité à Notre-Dame de Ravaud cesse dans le courant du XVII^e siècle. L'abbé de la maison mère de Grandmont et son chapitre autorisent « la communauté du prieuré de Raveau d'aller demeurer dans l'annexe de Badei », en meilleur état¹⁸. L'église, pourvue de ses ornements, continue néanmoins d'accueillir les cérémonies. En 1661, on y célèbre un baptême¹⁹. En 1677, un arrêt du grand Conseil autorise le prieur Talin à choisir le desservant, et le dispense de payer une taxe au curé d'Aussac pour l'administration des sacrements à ses métayers. En 1741, le prieur Pierre Millet de la Haye est inhumé dans l'église.

Un deuxième procès verbal date des ventes de biens nationaux²⁰. Les mesures faites pour l'adjudication ne donnent pas de renseignements très précis ; elles sont évaluées « environ ». Elles permettent une comparaison avec les dimensions des bâtiments existants. L'église aurait mesuré trente-deux mètres de long, six mètres cinquante de large et huit mètres soixante de hauteur. Elle se trouvait au sud. Le cloître aurait formé un carré de vingt et un mètres de côté, ce qui correspond à la cour visible actuellement (de 22 m.)²¹. Le bâtiment a reçu des aménagements, évidents dans l'énumération des pièces pour l'adjudication. L'étage était suffisamment sûr et en bon état pour être utilisé comme prison en 1793. Cette chambre haute, peut-être et la cuisine avaient des cheminées et des croisées en pierre de taille, objet d'un litige en 1812. A cette époque les démolitions ont commencé²². Les autres pièces comprennent une buanderie où le vieux four est « hors d'état de service », une écurie, un petit chaix et un cellier. On monte à l'étage par un escalier de pierre et les charpentes sont vétustes. C'est pourtant

¹⁴ *Bulletin de l'ASEG Rauzet*, n°6, 1997, (extrait du mémoire de DEA).

¹⁵ Registres paroissiaux d'Aussac, 1692-1702.

¹⁶ Arch. dép. de la Charente, 2 E 6044, Mallet, notaire, 1675, 3 août ; 2 mai.

¹⁷ La tradition dit que la cloche est enterrée à la Font-Bénite. Ce témoignage est à rapprocher de cette note disant que les Protestants brisent les cloches et les jettent dans les puits ou rivières. F. CHEVALIER, *Notes historiques*

